

Ardèche, 90 ha de terrains communaux à reprendre en 2018

en convention pluriannuelle de pâturage

Offre N° : RDI-07/17/12, publiée le 06 novembre 2017

Localisation

Département : Ardeche

Terrains situés sur le plateau ardéchois, entre 1 000 et 1 300 m d'altitude.

Contexte

Foncier disponible suite à l'arrêt d'activité des exploitants en place. Pas de bâtiment à reprendre.

Exploitation

Type d'installation : Individuelle

Mode de cession : Majoritairement à la location

Activité : Elevage, Elevage d ovins lait. Elevage, Elevage caprins. Elevage, Elevage d ovins viande. Elevage, Elevage de bovins viande.

SAU : 90,00 ha

Logement repreneur : Logement à trouver

Conditions de reprise

Reprise par convention annuelle de pâturage de 6 ans. Logement à voir localement. Pas de bâtiment à reprendre sur ces terrains.

Observations

- Ce foncier groupé reste à conforter pour permettre un projet d'installation. Ces 90 ha sont principalement du parcours, avec quelques ha de prés de fauche à faible potentiel.
- D'autres surfaces seront à trouver localement pour pouvoir implanter les bâtiments agricoles nécessaires à l'activité (ou reprendre des bâtiments existants) et conforter cette base foncière proposée. La commune ne souhaite pas louer ces terrains pour une estive.
- Un projet d'installation pourrait s'envisager dans une production avec transformation et vente directe (viande, fromages par exemple).

Prix de cession

Prix non communiqué

Contact

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

Jérôme LE BELLÉGO

04 75 20 28 00

jerome.lebellego@ardeche.chambagri.fr

